

Stopper la redistribution dans la prévoyance professionnelle

- **Le phénomène de redistribution dans la prévoyance professionnelle ne cesse de progresser.**
- **En Suisse, plus de 3,5 milliards de francs transitent chaque année des assurés actifs vers les bénéficiaires de rentes; un montant en constante augmentation. Rien que chez AXA Winterthur, la somme ainsi redistribuée en 2013 a atteint 416 millions de francs.**
- **AXA Winterthur a donc décidé d'abaisser progressivement le taux de conversion dans le régime surobligatoire de l'assurance complète à 5% d'ici à 2018.**
- **Cette mesure permet à AXA Winterthur de réduire la prime de risque pour l'invalidité et le décès dans l'assurance complète à partir de 2016.**

Forte de sa stratégie de placement axée sur la sécurité et de sa politique commerciale durable, AXA Winterthur, en sa qualité de prestataire global en matière de prévoyance professionnelle, a montré ces dernières années que la stabilité à long terme lui tenait à cœur. Au total, 53 000 entreprises employant plus de 418 000 personnes font confiance aux garanties offertes par AXA Winterthur. Celle-ci entend mériter cette confiance à l'avenir également. «Notre stratégie reste inchangée», explique Thomas Gerber, membre du Directoire et responsable Vie chez AXA Winterthur. «Nous continuons d'offrir à nos clients des assurances complètes et des solutions semi-autonomes. AXA Winterthur est et reste un partenaire fiable pour ses clients en matière de prévoyance vieillesse, de couverture des risques et de gestion de fortune.»

Les petites et moyennes entreprises (PME), notamment, font particulièrement confiance au modèle d'assurance complète, qui offre des garanties intégrales. C'est le seul modèle dans lequel l'assureur-vie supporte les risques liés au marché financier et répond de leurs conséquences, avec ses capitaux propres.

La redistribution entre les plus jeunes et les plus âgés s'accroît

Le secteur de la prévoyance vieillesse doit faire face à des difficultés croissantes. En effet, le nombre de bénéficiaires de rentes va continuer de progresser au cours des 15 prochaines années tandis que l'espérance de vie à 65 ans augmente elle aussi. Ainsi, de 1981 à 2013, l'espérance de vie des femmes à 65 ans est passée de 18,2 à 22,1 ans. Celle des hommes du même âge est passée de 14,3 à 19,1 ans (source: Office fédéral de la statistique, 2015). En outre, le faible niveau des taux d'intérêt – lequel est même négatif depuis peu – constitue un nouveau défi pour la gestion des placements et le rendement des capitaux. Compte tenu de cette problématique et de l'évolution démographique, les pertes liées aux départs à la retraite vont encore s'amplifier. Par conséquent, l'avoir épargné par une personne pendant la vie active ne permettra pas de financer entièrement la rente de vieillesse au moment de la retraite. Aujourd'hui déjà, les rentes garanties ne peuvent être financées qu'en redistribuant une partie des primes de risque et du rendement des placements entre les générations.

En 2013, AXA Winterthur a ainsi dû prélever 416 millions de francs sur les produits réalisés dans le secteur de la prévoyance professionnelle afin de financer une partie des rentes prescrites. En moyenne, cela représente une diminution de la rémunération des avoirs de presque 1000 CHF par an et par personne assurée. En 2014, cette redistribution entre les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes en faveur de ces derniers s'est encore accrue.

«Une redistribution d'une telle ampleur n'est pas prévue dans la prévoyance professionnelle, qui est conçue selon le système de capitalisation», explique Thomas Gerber. «En conséquence, l'équité entre les générations est de plus en plus fragile, ce qui peut également avoir des effets indésirables sur la solidarité intergénérationnelle.» C'est la raison pour laquelle AXA Winterthur met tout en œuvre pour enrayer le phénomène de redistribution – contraire à l'esprit du système – et pour assurer la pérennité de la prévoyance professionnelle, dans l'intérêt des générations futures. Les mesures mises en œuvre permettront d'accroître la stabilité de la prévoyance professionnelle et, à long terme, la sécurité financière.

Mesures de réduction de la redistribution

Dans le but de réduire la redistribution entre les jeunes générations et les plus âgées, les membres des conseils de fondation des fondations collectives d'AXA offrant le modèle d'assurance complète ont décidé d'abaisser le taux de conversion du régime surobligatoire à l'âge de la retraite (65 ans) à 5% d'ici à 2018. Cette réduction se réalisera en trois étapes: pour les hommes, le taux passera de 5,604% à 5,385% au 1^{er} janvier 2016; il sera abaissé à 5,174% un an plus tard, puis à 5% au 1^{er} janvier 2018. Pour les femmes, le taux passera de 5,601% à 5,384% au 1^{er} janvier 2016; il sera abaissé à 5,176% un an plus tard, puis à 5% au 1^{er} janvier 2018. Dans le cas typique d'un assuré disposant de 200 000 CHF dans le régime surobligatoire, cette adaptation entraînera une réduction de la future rente de vieillesse surobligatoire de 100 CHF par mois en 2018 par rapport à 2015. La rente de vieillesse du régime obligatoire reste inchangée.

La réduction du taux de conversion permettra à AXA Winterthur de baisser la prime de risque des assurés actifs dans l'assurance complète à partir de 2016, puisque les pertes sur la conversion des rentes et, partant, la redistribution seront moindres. L'adaptation du taux de conversion dans le régime surobligatoire n'aura pas pour effet d'augmenter les bénéfices d'AXA Winterthur. Cette mesure a pour seul but de réduire la redistribution entre les jeunes générations et les plus âgées.

La diversité des modèles, un atout du 2^e pilier

«L'assurance complète, assortie de garanties intégrales, reste ainsi une solution de prévoyance de grande valeur pour les PME suisses», précise Thomas Gerber. AXA Winterthur, qui se positionne comme un prestataire global, offre également une large gamme de solutions semi-autonomes et de réassurance aptes à satisfaire les besoins individuels des clients. «Les entreprises doivent pouvoir choisir elles-mêmes leur solution de prévoyance. La diversité des modèles est l'un des principaux atouts du deuxième pilier et répond aux besoins variés des PME.»

Complément d'information

- Le communiqué de presse est disponible sur Internet à l'adresse: AXA.ch
- Le compte d'exploitation 2013 de la prévoyance professionnelle peut être consulté à l'adresse: AXA.ch/compte-exploitation
- Le compte d'exploitation de la prévoyance professionnelle d'AXA sera publié le 19 mai 2015

Retrouvez-nous en ligne sur les canaux suivants:

http://www.twitter.com/AXA_Suisse

<http://www.xing.com/companies/AXAWINTERTHUR>

<http://www.facebook.com/AXACH>

http://www.flickr.com/photos/AXA_CH

<http://www.youtube.com/axaschweiz>

http://www.slideshare.net/AXA_CH

Contact

AXA Winterthur, [Media Relations](#), +41 58 215 22 22, media@axa.ch

AXA Winterthur

AXA Winterthur, entité du Groupe AXA, est le premier assureur multibranche de Suisse. En matière de protection financière, AXA Winterthur propose une large gamme d'assurance de personnes, de choses et de responsabilité civile, des offres sur mesure d'assurance-vie et de caisse de pension ainsi que des produits bancaires en collaboration avec des banques partenaires. AXA Winterthur emploie plus de 4000 collaborateurs. Son réseau de distribution comporte plus de 277 agences et agences générales indépendantes, comptant quelque 2650 personnes au service exclusif d'AXA Winterthur. AXA Winterthur, qui est partenaire de la Fondation Suisse pour le Climat, a enregistré en 2014 un volume d'affaires de 11,7 milliards CHF.